



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 5 décembre 2019

CDDG(2019)9 ADDENDUM
Point 8.1 de l'ordre du jour

**COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

PROJET DE GUIDE SUR L'ETHIQUE PUBLIQUE
ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ETHIQUE PUBLIQUE
DANS LES ORGANISATIONS PUBLIQUES

Pour adoption

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la gouvernance démocratique
Service de la gouvernance démocratique

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

Introduction

Le présent addendum comprend les ajouts (A) et les amendements de rédaction (B) proposés qui ont été reçus par le Secrétariat après la réunion du Bureau du CCDG le 15 novembre 2019.

Action requise

Le CDDG est invité à examiner s'il y a lieu d'approuver les ajouts et amendements rédactionnels proposés.

A) Ajouts proposés

Proposition de l'Estonie :

A la page 21, dans l'encadré " Codes de conduite et codes d'éthique ", en **Estonie : Code de déontologie de la fonction publique (1999)**, à la fin du texte, ajouter ce qui suit :

En mars 2015, le Conseil d'éthique des officiels a approuvé le nouveau Code d'éthique des officiels : https://www.rahandusministeerium.ee/sites/default/files/personalipoliitika/code_of_ethics.pdf Le Code comprend l'ensemble des valeurs et principes éthiques qu'une personne exerçant une autorité publique doit respecter. Le Conseil d'éthique des officiels est chargé d'appuyer la mise en œuvre du Code.

Proposition de la République slovaque :

République slovaque : Le Conseil de la fonction publique (2018)

Le Conseil de la fonction publique est un organe indépendant de coordination et de contrôle pour la protection des principes de la fonction publique, établi par la loi sur la fonction publique. La principale fonction du Conseil est de veiller au respect et à la protection des Principes de la fonction publique et de surveiller le Code de déontologie de la fonction publique. Le Conseil est composé de 5 membres (président et 4 membres), qui sont élus par le Conseil national du RS pour un mandat de sept ans.

Le mandat du Conseil comprend le traitement des plaintes écrites émanant de citoyens ou de fonctionnaires qui estiment que l'autorité de la fonction publique a enfreint les principes de la fonction publique. S'il constate des violations, le Conseil recommande l'adoption d'une mesure corrective et en informe en même temps le Bureau du Gouvernement du RS. Chaque année, le Conseil prépare et soumet au Conseil national de la République slovaque un rapport sur la situation actuelle et le développement de la fonction publique. Une autre activité du Conseil est l'élaboration d'études d'experts sur l'application des principes de la fonction publique ainsi que sur les dispositions contenues dans le Code de déontologie du fonctionnaire.

Le Conseil élabore un code de déontologie à l'intention des fonctionnaires, dont l'objectif fondamental était d'établir des règles de déontologie uniformes pour tous les fonctionnaires de la République slovaque. Le Bureau du Gouvernement de la République slovaque publie le Code de déontologie des fonctionnaires par le biais de règlements d'application. Le Conseil attend actuellement sa promulgation dans le Recueil des lois. Le document établit les principes de comportement éthique : neutralité politique, impartialité, professionnalisme, intérêt public et dignité ainsi que le respect des relations interpersonnelles. La section suivante porte sur les cadeaux et autres avantages. Le document offre la possibilité de nommer un conseiller en éthique. Tant qu'il n'est pas nommé, le fonctionnaire peut s'adresser au bureau de la fonction publique en cas de dilemme éthique. En vue d'une meilleure application du Code de déontologie de la fonction publique, le Conseil a élaboré une directive méthodologique sur le Code de déontologie de la fonction publique. Cette ligne directrice élabore les principes individuels de comportement éthique à l'aide d'exemples concrets.

Dans le cadre de ses travaux pratiques, le Conseil a commencé à dispenser une formation en éthique. La première était une formation pour le Cabinet du Président de la République slovaque, sur demande et avec le soutien personnel du Président de la République slovaque. La formation comprenait des sujets liés à la théorie mais aussi à l'application de l'éthique dans la fonction publique. La formation a également fourni des conseils sur la façon de faire face aux situations qui peuvent survenir pendant l'emploi, comme les conflits d'intérêts, la réception de cadeaux ou l'action publique des employés. A l'avenir, le Conseil prévoit de commencer à offrir des services de consultation en ligne.

B) Modifications rédactionnelles

Proposé par la République slovaque

- Dans les Principes d'éthique publique, page 9, mettre " intégrité " comme premier principe (a)
- Dans Normes de conduite, page 11, lettre h), modifier comme suit : être discret et se conformer aux règles pertinentes lorsqu'il s'agit de renseignements de nature confidentielle ou privée.
- Dans la section Incitatifs et récompenses, page 33, modifier comme suit : La direction d'une organisation devrait pourrait envisager de récompenser un comportement éthique exceptionnel reflétant la culture d'éthique publique de l'organisation.